



**République du Sénégal**

Un Peuple – Un But – Une Foi

**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**



*Direction générale de La  
Recherche  
Direction de l'Innovation, de  
La Valorisation, de La  
Propriété intellectuelle et du  
Transfert technologique*

**TERMES DE REFERENCES ATELIER  
DIVPITT/DGR/MESR (Juin 2016)**

***VALORISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE POUR  
UN SENEGAL EMERGENT***

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal dispose de capacités en matière scientifique et technologique relativement importantes avec plusieurs universités et centres de recherche dans différents domaines. Ces structures de recherche capitalisent beaucoup de résultats qui sont souvent inconnus du grand public et même des décideurs. Les résultats de la recherche au Sénégal, sont, en effet, souvent restitués sous forme de productions scientifiques, accessibles à un public restreint ou sous forme de produits ou prototypes à petite échelle. Il en résulte une faible articulation des résultats de la recherche avec les activités industrielles et économiques.

Pourtant, la valorisation des résultats de la recherche constitue une étape essentielle dans la mise en œuvre d'une action de recherche-développement. Elle représente l'aboutissement logique des efforts entrepris par les équipes de recherche et témoigne de leur engagement pour répondre à des problématiques technologiques, économiques et sociales. Autrement dit, la valorisation des résultats de la recherche est le processus mis en œuvre pour que la recherche ait un réel impact économique et débouche, directement ou indirectement, sur des produits ou des procédés nouveaux ou améliorés exploités par des entreprises existantes ou créées à cet effet.

Ainsi, dans un contexte national marqué par des transformations structurelles à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) pour améliorer la croissance économique et la sécurité alimentaire ; une meilleure appropriation de ces résultats de recherche, leur valorisation devient un impératif pour toutes les structures de recherche.

### 1. OBJECTIF

L'objectif de cet atelier est d'échanger, partager sur les politiques publiques et les pratiques institutionnelles de valorisation des résultats de la recherche.

#### Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, cet atelier visera à :

- ✚ Sensibiliser les acteurs sur l'importance et l'urgence de la valorisation des résultats de la recherche ;
- ✚ Renforcer la collaboration entre les Entreprises, les Universités et les Centres de Recherche ;
- ✚ Sensibiliser les acteurs et partenaires sur l'importance de la Propriété Intellectuelle ;

- ✚ Sensibiliser les Institutions Financières sur l'importance de leur participation active à la valorisation des résultats de la recherche.

## 2. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats escomptés sont :

- ❖ Une identification des priorités et mécanismes de coordination et de synergie pour une meilleure valorisation des résultats de la recherche;
- ❖ Une identification des faiblesses en matière de valorisation des résultats de la recherche aux niveaux politique et institutionnel ;
- ❖ Une proposition d'options stratégiques pour valoriser les résultats de la recherche aux niveaux politique et institutionnel.

## 3. DEROULEMENT

L'atelier d'une journée se déroulera le mercredi 22 Juin 2016 à l'hôtel Faidherbe de Dakar. Il comprendra essentiellement deux (02) activités majeures hormis les cérémonies d'ouverture et de clôture. :

- Session de présentations suivies de discussions ;
- Travaux de groupes.
  - Groupe N°1 : Mécanismes d'implication des acteurs politiques et socio-économiques sur la valorisation des résultats de la recherche.
  - Groupe N°2 : Mécanismes de collaboration entre les Entreprises, les Universités et les Centres de Recherche.
  - Groupe N°3 : Communication, ressources humaines et besoin en formation dans la valorisation des résultats de la recherche.

## 4. PARTICIPANTS

1. Direction Générale de la Recherche ;
2. Direction des Stratégies et de la Planification de la Recherche (DSPR/DGR) ;
3. Direction du Financement de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DFRSDT) ;
4. Direction de la Promotion de la Culture Scientifique (DPCS) ;
5. Direction de l'Innovation, de la Valorisation, de la Propriété Intellectuelle et du Transfert Technologique (DIVPITT) ;
6. Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES/MESR) ;
7. Centre National de Documentation Scientifique et Technologique (CNDST) ;
8. Académie Nationale des Sciences et Technologies (ANSTS) ;
9. Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA) ;
10. Division de la Recherche en Santé (MSAS) ;
11. Direction du Budget (DB/MEF);

12. Direction Générale des Impôts et du Domaine (DGID/MEF) ;
13. Direction de l'Industrie (Ministère industrie)
14. Agence Sénégalaise de la Propriété Industrielle et de l'Innovation Technologique (ASPIT);
15. Agence Nationale des Eco villages ;
16. Université Cheikh Anta Diop ;
17. Université Gaston Berger ;
18. Université Assane Seck ;
19. Université de Thiès ;
20. Université de Bambey ;
21. Université Amadou Makhtar Mbow ;
22. Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niass ;
23. Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) ;
24. Institut de Technologies Alimentaires (ITA) ;
25. Centre de Suivi Ecologique (CSE) ;
26. Institut National de Pédologie (INP) ;
27. ANCAR ;
28. CEREEQ ;
29. CERER ;
30. IRD ;
31. CIRAD ;
32. CRDI ;
33. PROMETRA International ;
34. CTIC ;
35. INNODEV ;
36. Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal;
37. Assemblée Nationale ;
38. Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE);
39. Union des Associations des Elus Locaux (UAEL) ;
40. CONGAD
41. FONGS
42. Fondation SONATEL
43. Fondation secteur privé ;
44. FONGIP ;
45. CNP ;
46. CNES ;
47. MEDS ;
48. ADE/PME

## 5. PLANNING

JOUR 1		
8h-9h00	Arrivée et enregistrement des participants	Secrétariat
9h00-9h45	Cérémonie d'ouverture	MESR
9h45-10h00	Pause-Café	
SESSION 1 INTRODUCTION		
10h00-10h30	Valorisation des résultats de la recherche universitaire : Problématique, défis, enjeux et éléments de stratégie	Dr Ousmane KANE (ANSTS)
10h30-10h45	Propriété Intellectuelle et valorisation des résultats de la recherche	ASPIT
10h45-11h00	Valorisation des résultats de la recherche, quels partenariats ?	CODESRIA
11h00-12h45	DISCUSSIONS	
12h45-16h00	TRAVAUX DE GROUPES	
16H00-17H00	TRAVAUX DE GROUPES (Restitution)	Rapporteurs
17h00-17h30	Synthèse et clôture	
17h30	FIN	

\*NB : En raison du fait du ramadan, il est prévu pour les participants qui feront le jeun un panier de « ndogou » à la place de la pause-café et du déjeuner prévus pour ceux qui n'auront pas observé le jeun. Ce planning n'est pas définitif, il est à titre indicatif